

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

ON PRÉCONISE L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE FAVORISANT
L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, les Territoires du Nord-Ouest couvrent une superficie d'environ 1.3 million de milles carrés dont la quasi-totalité appartient intégralement au gouvernement fédéral ou relève de son autorité. La population étant de moins de 50,000 personnes, on serait porté à croire qu'il s'y trouve suffisamment de terrains pour satisfaire aux besoins de tout le monde. Ce n'est cependant pas le cas du fait des mesures restrictives qui y ont été appliqués pendant des années.

Les habitants des territoires trouvent exorbitant le prix des terrains résidentiels, commerciaux, récréatifs ou agricoles. Il leur arrive souvent d'être obligés de quitter le Nord pour acheter une propriété immobilière, droit que les Canadiens du Sud considèrent comme reconnu.

Bien que les autorités fédérales ne soient pas les seules à blâmer pour cette situation déplorable, elles doivent changer cette politique laissée en héritage par l'ancien gouvernement libéral.

La nouvelle politique devrait favoriser l'accès à la propriété foncière au lieu de le décourager. Elle devrait faciliter cet accès au lieu de dresser obstacle après obstacle sur le chemin des Canadiens qui souhaitent devenir propriétaires d'une petite parcelle de leur pays.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES POSTES

LA LIVRAISON DE LETTRES

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, jeudi le 25 avril dernier, quelque 1,000 lettres ont été postées par les membres du personnel de mon bureau de circonscription à l'intérieur de Québec-Est. Celles-ci ont été cueillies par la levée de 16 h 30 le même jour. Le lendemain matin, soit le vendredi 26 avril, dans la distribution de courrier vers 9 h 30, cinq de ces mêmes lettres étaient retournées à leur point d'origine et, le mardi 30 avril, 125 de ces lettres m'étaient également retournées. Dans la majorité des cas la mention inscrite sur les enveloppes était la suivante: Parti sans laisser d'adresse. La compagnie de déménagement Transport Couture est établie à la même adresse depuis bon nombre d'années et le fait qu'une telle compagnie partirait sans laisser d'adresse s'avère inconcevable.

Certaines autres de ces lettres retournées ne portaient aucune mention, c'est-à-dire qu'elles sont revenues telles qu'expédiées. Comment expliquer ce geste et le fait que dans un autre contexte une lettre destinée au Dakota du Sud s'est retrouvée au journal *Le Soleil*, avec preuve à l'appui.

L'importance de l'usage des services postaux est vitale pour tout contribuable, que ce soit un particulier, une entreprise ou un gouvernement. A quoi donc sert, monsieur le Président, de déployer tant d'efforts de communication . . .

Article 21 du Règlement

M. le Président: A l'ordre! Je regrette d'informer l'honorable député que son temps de parole est écoulé.

* * *

L'AGRICULTURE

L'OCCUPATION DE LOCAUX OFFICIELS EN SIGNE DE
PROTESTATION CONTRE DES DIRECTIVES DU MINISTÈRE

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahuntsic): Monsieur le Président, dans le journal *Le Soleil* de Québec au cours de la semaine dernière, on lisait:

Des agriculteurs chassent des fonctionnaires de leur bureau.

Et je cite:

Ainsi une vingtaine de producteurs agricoles avec à leur tête le président de l'UPA, ont chassé de leur bureau, le 15 avril 1985, les employés de la Société du crédit agricole, à Sherbrooke, afin de protester contre la nouvelle directive du gouvernement concernant le choix des notaires. Ils n'ont pas l'intention de laisser revenir les employés tant que le gouvernement n'aura pas retiré sa directive.

Les producteurs agricoles de l'UPA sont furieux. Ils ont raison de s'objecter à ce patronage éhonté de la part des conservateurs.

Une voix: Scandale!

Mme Killens: C'est en leur nom aujourd'hui que je demande au gouvernement de faire marche arrière et de traiter la population canadienne avec le respect qu'on lui doit. Ce gouvernement devrait repenser sa décision et laisser tomber son style présidentiel et cesser de s'ingérer dans la vie de tous les jours des Canadiens, sous prétexte, monsieur le Président, d'obtenir les meilleurs taux d'intérêt pour les agriculteurs.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON S'OPPOSE AUX AUGMENTATIONS DE TARIF ENVISAGÉES

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, la hausse du tarif postal annoncée par la Société canadienne des postes a semé la consternation parmi les petites entreprises canadiennes. Non seulement les Postes vont augmenter le tarif du courrier intérieur, mais elles comptent relever le tarif de bien d'autres services commerciaux. Le courrier publicitaire de deuxième classe va grimper de 4 cents, le tarif des envois en vrac de 4 cents le kilogramme et le tarif du courrier de troisième classe entre 2 et 3 cents.

M. Warren s'y prend mal s'il tient vraiment à rendre nos postes plus concurrentielles et plus attrayantes pour ses clients. Au lieu de faire payer aux Canadiens les conséquences de sa mauvaise gestion passée, la Société devrait plutôt cerner les problèmes qui relèvent de son fonctionnement interne. M. Warren devrait prendre des mesures fermes et efficaces pour accroître la productivité et réduire les frais d'exploitation de cette entreprise publique. Les tarifs proposés vont nuire aux Canadiens qui paient depuis trop longtemps les erreurs coûteuses de cette société.